

guide de planification avenir meilleur
planifier les études de ses enfants





FCEE FONDATION CANADIENNE D'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE
CANADIAN FOUNDATION FOR ECONOMIC EDUCATION

Canada

à propos du guide

Voici quelques éléments importants à connaître avant de lire et d'utiliser le Guide.

- La Fondation canadienne d'éducation économique (FCEE) est un organisme de bienfaisance à charte fédérale, neutre et sans but lucratif. Nous avons produit le Guide grâce à une subvention du gouvernement du Canada, en vertu du Programme canadien d'épargne-études. Les opinions et les interprétations contenues dans le Guide sont celles de l'auteur et ne traduisent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.
- Notre but est de vous aider à épargner en vue des études et de la formation postsecondaires de vos enfants. Notre intention n'est pas de faire de l'argent au moyen de cette publication, car nous la donnons.
- Nous ne tentons pas de vous vendre quoi que ce soit et nous ne suggérons aucune entreprise, ni aucun de leurs produits.
- Nous vous encourageons à commencer à épargner en vue des études postsecondaires de vos enfants si vous ne l'avez pas déjà fait.

Pourquoi? Parce que commencer tôt est une des choses les plus importantes à faire lorsque vous épargnez. Même les petits gestes que vous posez en ce sens aujourd'hui peuvent contribuer grandement à payer les études futures de vos enfants.

- Nous vous encourageons à ouvrir un Régime enregistré d'épargne-études (REEE) si cette option est la bonne pour vous. Un REEE est un régime spécial qui vous aide à épargner en vue des études postsecondaires de vos enfants. Au fil des ans, vous déposez de l'argent dans le régime et l'investissez pour le faire fructifier.

Pourquoi? Parce que quand vous ouvrez un REEE, vous pouvez recevoir de l'argent du gouvernement pour vous aider à épargner en vue des études postsecondaires de vos enfants. Vos épargnes sont aussi à l'abri de l'impôt dans un REEE, jusqu'à ce que l'argent en soit retiré. Le Guide renferme de l'information qui vous aidera à savoir si un REEE est approprié pour vous.

Bien des Canadiens aimeraient épargner en vue des études de leurs enfants, mais ne savent pas très bien comment le faire. Ils croient peut-être ne pas pouvoir épargner assez. Ou peut-être ne font-ils pas confiance aux personnes et aux organismes qui fournissent de l'information sur les questions d'argent. Règle générale, ils pensent plutôt que ceux qui veulent les aider sont plus intéressés à vendre des produits et à faire de l'argent qu'à mettre les intérêts des investisseurs en premier.

Nous espérons que le Guide vous aidera à envisager vos choix avec plus de confiance et qu'il en sera de même pour votre capacité à épargner en vue des études de vos enfants. Le Guide renferme bon nombre d'exemples servant à illustrer nos propos en ce sens.

Le Guide vous est offert en version papier ou en ligne. Si vous choisissez cette dernière version, que vous trouverez au www.buildingfuturesnetwork.com, vous trouverez d'autres hyperliens pratiques et des calculatrices pour vous aider dans vos démarches et pour faire les calculs nécessaires.

quatre étapes à suivre pour planifier votre épargne

Il y a quatre étapes à suivre dans la planification de l'épargne-études :

Étape 1 : Estimer les coûts

Combien le programme d'apprentissage, collégial ou universitaire de vos enfants pourrait-il vous coûter? L'estimation tient compte des frais de subsistance et du coût des études.

Étape 2 : Déterminer les sources d'argent servant à payer les études

Vous ou vos enfants pourriez obtenir diverses formes d'aide pour payer les études. Cela peut être une bourse ou un prêt étudiant. De même, vous pourriez avoir droit à une subvention gouvernementale si vous ouvrez un Régime enregistré d'épargne-études (REEE).

Étape 3 : Se fixer un objectif d'épargne global

Combien devrez-vous épargner chaque semaine, chaque mois ou chaque année pour atteindre votre objectif?

Étape 4 : Élaborer un plan

Le plus important, c'est d'avoir un plan et de commencer. Même les plus petites épargnes, au fil des ans, peuvent vous aider grandement à payer les études ou la formation de vos enfants.

Prêts à commencer? Allons-y!

Il n'y a pas de petites économies : l'histoire de la famille Mercier

Les Mercier veulent épargner pour aider leur fille de huit ans, Camille, à payer ses études postsecondaires. Ils ne savent pas vraiment combien ils devraient épargner chaque mois. La réponse dépend de deux choses :

- leur estimation du coût des études de Camille
- les autres sources d'argent sur lesquelles ils pourront compter

Pour commencer, ils veulent savoir combien ils pourraient épargner au cours des dix prochaines années. Voici le résultat si leur épargne croissait de 6 % par année :

S'ils épargnent	50 \$ par mois	100 \$ par mois	200 \$ par mois
Ils auront	8 124 \$	16 247 \$	32 495 \$

De plus, s'ils versent de l'argent dans un Régime enregistré d'épargne-études (REEE), ils peuvent obtenir une subvention du gouvernement. Cela fera fructifier leur épargne encore plus vite.

Par exemple, en épargnant seulement 50 \$ par mois, soit moins de 2 \$ par jour, ils peuvent amasser jusqu'à 10 000 \$ si on tient compte des subventions gouvernementales. C'est 4 000 \$ de plus que s'ils épargnaient de leurs propres moyens.

Nota : Ces chiffres sont donnés à titre d'exemple seulement.

étape 1 : estimer les coûts

Il y a beaucoup de coûts dont il faut tenir compte quand on planifie les études et la formation postsecondaires de ses enfants. En voici quelques-uns :

- les frais d'admission
- les frais de scolarité
- les livres
- les fournitures
- le transport
- les autres frais applicables au collège ou à l'université, comme les frais de programmes sportifs
- les frais de subsistance, si votre enfant n'habite pas à la maison

Comment estimer ces coûts? Nous vous proposons deux façons :

1. Servez-vous du tableau à la page suivante pour faire une estimation globale, applicable à la plupart des établissements d'enseignement et des programmes d'études.
2. Faites votre propre estimation; de cette façon, les chiffres traduiront plus fidèlement la situation particulière de vos enfants.



MÉTHODE 1 : LE TABLEAU

Servez-vous du tableau ci-dessous pour faire une estimation globale du coût des études postsecondaires. Notez bien que les coûts annuels augmenteront avec le temps. Par conséquent, plus il s'écoulera de temps avant que vos enfants n'accèdent à des études ou à de la formation postsecondaires, plus les coûts des programmes d'études augmenteront.

TABLEAU 1 : Enfant habitant à la maison		TABLEAU 2 : Enfant n'habitant pas à la maison	
Années avant de fréquenter le collège/l'université	Coût estimé des études	Années avant de fréquenter le collège/l'université	Coût estimé des études
2	19 000 \$	2	47,600 \$
4	21 000 \$	4	52 500 \$
6	23 100 \$	6	57 800 \$
8	25 400 \$	8	63 700 \$
10	28 000 \$	10	70 300 \$
12	30 900 \$	12	77 500 \$
14	34 100 \$	14	85 300 \$
16	37 600 \$	16	94 100 \$
18	41 400 \$	18	103 800 \$

Source: TD Bank Financial Group

Exemple

Ce tableau suppose :

- quatre années d'études postsecondaires;
- des frais de subsistance annuels de 4 000 \$ pour un enfant qui vit à la maison et de 10 000 \$ dans le cas contraire (loyer, nourriture);
- la moyenne des dépenses reliées aux études universitaires et collégiales en ce qui concerne les frais de scolarité, les frais d'admission et d'autres coûts comme les livres, les fournitures et les ordinateurs (Statistique Canada, 2003);
- une hausse annuelle de 5 % du coût des études (compte tenu de l'inflation).

Supposons qu'un de vos enfants commencera un programme de formation ou d'études collégiales ou universitaires dans 10 ans et qu'il prévoit habiter à la maison. Quatre années d'études coûteront environ 28 000 \$, soit 7 000 \$ par année en moyenne. S'il semble que votre enfant n'habitera pas à la maison et qu'il lui reste 10 ans avant d'entreprendre ses études postsecondaires, cette estimation passe à 70 300 \$, ou encore 17 600 \$ par année en moyenne.

MÉTHODE 2 : FAITES VOTRE PROPRE ESTIMATION DES COÛTS

Vous croyez peut-être que le coût des études de vos enfants ne ressemblera en rien aux « coûts moyens » figurant au tableau. Dans ce cas, vous pouvez faire votre propre estimation des coûts. Il y a deux types de coûts principaux à considérer :

- les frais de scolarité
- les autres coûts

Les frais de scolarité

Les frais de scolarité varient d'un établissement et d'un programme d'études à l'autre. Ils varient aussi d'un bout à l'autre du pays. De même, si vos enfants sont jeunes, vous pourriez ne pas savoir quel programme d'études postsecondaires ils choisiront. Si vous n'avez pas de chiffre exact, prenez les frais de scolarité moyens de programmes d'études collégiales ou universitaires actuellement exigés au Canada.

Si vous pouvez vous servir de la version en ligne du Guide, vous pourrez accéder au site web du Investor Education Fund où vous pourrez utiliser la calculatrice d'épargne-études. [Cet outil vous donnera les frais de scolarité moyens courants des programmes d'études collégiales ou universitaires pour chaque province et territoire.](#) Sinon, vous pouvez prendre les chiffres ci-dessous fournis par Statistique Canada et le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario.

Frais de scolarité moyens pour une année d'études collégiales ou universitaires au Canada en 2007-2008 :

Programme collégial : 1 900 \$

Programme universitaire : 4 524 \$

Qu'en est-il de ces coûts à l'avenir? Malheureusement, ils augmenteront avec le temps.

Comme le Guide a été conçu pour vous aider à planifier les études futures de vos enfants, il n'est pas très pratique de travailler à partir de chiffres qui risquent de changer au fil des ans. Si vous pouvez travailler en ligne, la calculatrice du Investor Education Fund vous aidera à faire les calculs nécessaires.

Dans le cas contraire, vous pouvez supposer que les frais de scolarité augmenteront annuellement d'un certain pourcentage, disons 5%. Quels seront donc les frais de scolarité de vos enfants dans 10, 15 ou 20 ans?

Coûts estimés	Aujourd'hui	10 ans	15 ans	20 ans
Programme collégial	1 900 \$	3 095 \$	3 950 \$	5 041 \$
Programme universitaire	4 424 \$	7 369 \$	9 405 \$	12 004 \$

Qu'en est-il des coûts de formation d'apprenti et des métiers spécialisés?

Ce genre de formation et d'études est susceptible de changer dans les 10 prochaines années. Le Canada est confronté à une grave pénurie de travailleurs spécialisés. Nous verrons donc sûrement un plus grand déploiement d'efforts pour attirer les jeunes vers les métiers spécialisés, ainsi que de nombreux nouveaux programmes de formation. Ce sont des secteurs à surveiller.

Si vos enfants s'inscrivent à de tels programmes, ils passeront du temps en salle de classe et en milieu de travail pour y acquérir une formation. Ils pourraient devoir payer pour le temps passé en classe, de même que pour des outils et du matériel. À l'heure actuelle, les coûts d'un trimestre en classe vont de 200 \$ à 800 \$. Nous vous recommandons de vous renseigner au sujet de quelques programmes de formation d'apprenti pour en connaître les coûts particuliers.

Les autres coûts

Que vos enfants vivent à la maison ou au loin, il y a d'autres coûts s'appliquant aux études postsecondaires, comme la nourriture, les vêtements, le divertissement, etc. Il faut en tenir compte dans la planification. Voici une liste des coûts les plus courants :

CONSEIL : Si vos enfants vivent à la maison, leurs frais de subsistance seront moindres. Si toutefois vous ne savez pas s'ils vivront à la maison ou au loin, vous pouvez épargner davantage afin qu'ils aient le choix. Cela dépend en partie de ce que vous pouvez épargner.

Les frais d'admission

Il y a des frais pour déposer une demande auprès des établissements d'enseignement postsecondaires. Vous ne les payez qu'une fois, au moment de la demande. Cependant, ces frais peuvent varier d'un endroit à l'autre. Informez-vous auprès du service d'orientation de l'école fréquentée par vos enfants pour en savoir plus à ce sujet.

Exemple

Un étudiant peut déboursé jusqu'à 100 \$ pour faire une demande auprès de trois universités différentes (par l'entremise d'un service de demandes). Ces frais ne sont pas remboursables, ce qui fait que vous ne récupérez pas votre argent si l'enfant n'est pas accepté ou s'il décide de fréquenter d'autres établissements.

Livres :

Ces coûts varient selon le programme d'études, mais atteignent souvent des centaines de dollars. Si vous connaissez les domaines d'intérêts de vos enfants, faites quelques recherches.

CONSEIL : Vos enfants peuvent économiser en achetant des livres usagés, en les empruntant à la famille ou à des amis, ou encore en les achetant en ligne.

Comme pour le reste, le prix des livres augmentera sans doute lui aussi avec le temps. Pour cet exercice de planification, supposez que les livres coûteront environ 800 \$. Vous pouvez toujours rajuster vos estimations plus tard en fonction du nombre d'années qu'il reste avant que vos enfants n'entreprennent leurs études postsecondaires.

Fournitures :

Ces coûts peuvent vraiment s'accumuler. Cela dépend en bonne partie du programme d'études choisi. Au nombre des fournitures, mentionnons notamment le papier, les stylos, les calculatrices, les cahiers à anneaux, un ordinateur, les fournitures d'ordinateur, une imprimante, des cartouches d'encre et un téléphone cellulaire. Il peut aussi s'agir de matériel particulier et essentiel dans certains programmes d'études, comme le matériel de laboratoire ou l'habillement. Cela peut être difficile d'estimer ces coûts, mais mieux vaut prévoir certaines sommes pour les fournitures que de les ignorer complètement de votre exercice de planification.

Transport :

Même si vos enfants habitent à la maison, ils devront quand même se déplacer pour étudier. Ces coûts peuvent évidemment augmenter si vos enfants habitent ailleurs, si on suppose qu'ils feront parfois le trajet entre la maison familiale et le lieu où ils étudient. Il faut donc inclure un montant pour le transport dans votre exercice de planification, même si vous ne savez pas exactement quelle somme vous devrez y consacrer.

Autres frais et coûts :

Vos enfants pourraient aussi devoir payer des frais de programme sportif, d'association étudiante, de santé et d'assurance, etc. Ces coûts varient, mais peuvent atteindre 800 \$ ou plus par année. Certains frais peuvent être optionnels; si vous ne les payez pas, vos enfants pourraient ne pas pouvoir se prévaloir de certains services. Par ailleurs, vos enfants pourraient aussi perdre certains avantages, comme ceux procurés par une assurance.

Frais de subsistance :

D'après les estimations actuelles, les enfants n'habitant pas à la maison dépendent en moyenne 925 \$ par mois pour vivre. Cela comprend tout, allant du loyer à la nourriture, en passant par Internet et le dentifrice. Certains de ces coûts s'appliquent même si vos enfants habitent à la maison. On estime toutefois qu'un enfant habitant à la maison épargne entre 600 \$ et 800 \$ ou plus par mois, compte tenu du coût de la vie actuel.

Rappelez-vous : les prix vont sans doute augmenter avec le temps. Donc, si vos enfants n'ont pas encore terminé leurs études secondaires, prévoyez plus d'argent pour le coût de la vie.

EXERCICE :

Estimez le coût total des études d'un enfant :

Frais de scolarité :	\$
Frais d'admission :	\$
Livres :	\$
Fournitures :	\$
Transport :	\$
Autres frais et coûts :	\$
Frais de subsistance :	\$
Total général :	\$



Inscrivez ce nombre à la ligne 1 de la feuille de calcul, en page 34.

Ensuite, retrouvez vos esprits!!!

Si vous êtes comme la plupart des gens, ce chiffre devrait vous renverser. Vous devez vous demander comment diable vous arriverez à payer les études de vos enfants. Vous trouverez certaines réponses à cette question à l'Étape 2.

Combien cela coûtera-t-il? L'histoire la famille Khan

Le fils des Khan, Azam, 18 ans, a l'intention de fréquenter le collège l'an prochain. Il prévoit habiter sur le campus pour toute la durée de son programme d'études de trois ans. Cela coûtera :

Coût des études pour 3 ans :	1 900 \$ par année x 3 ans = 5 700 \$
Frais de subsistance :	8 600 \$ par année x 3 ans = 25 800 \$
Autres coûts (livres, association étudiante, etc.) :	3 000 par année x 3 ans = 9 000 \$
Coût total pour trois années d'études menant à un diplôme collégial :	40 500 \$

Nota : Il s'agit d'une estimation. Les coûts s'appliquant à vos enfants peuvent être moindres ou supérieurs.

étape 2 : déterminer les sources d'argent servant à payer les études

Les études coûtent cher, cela va sans dire. Mais il y a de bonnes nouvelles : vous seriez surpris d'apprendre qu'il existe différentes façons de payer les études postsecondaires de vos enfants. Voici les façons les plus courantes :

1. Vos enfants pourraient travailler pour vous aider à payer.

Vos enfants pourraient travailler à temps partiel durant l'année scolaire ou à temps plein durant l'été. Par exemple, s'ils gagnent 10 \$ l'heure et travaillent 36 heures par semaine, ils pourraient gagner plus de 6 000 \$ durant l'été. Même s'ils dépensent une partie de cette somme, il en restera assez pour contribuer au paiement de leurs études.

2. Vos enfants peuvent faire une demande de prêt ou de bourse.

Vous seriez surpris d'apprendre le nombre de programmes de bourses qui existent. Il y en a plus de 21 000 sur le site web de Scholarships canada.com! Ils ne s'adressent pas tous aux étudiants performants. Bon nombre sont pour ceux qui travaillent fort pour améliorer leur milieu de vie scolaire ou social. Certains s'adressent à ceux qui étudient dans des programmes particuliers et qui ont besoin d'aide financière. D'autres visent les étudiants dans des programmes sportifs ou qui sont admissibles à une forme de soutien additionnel.

Le Programme canadien de prêts aux étudiants offre des prêts et des bourses aux étudiants qui ont des difficultés financières. Les bourses leur sont données, mais ils doivent rembourser les prêts. Les taux d'intérêt et les modalités de remboursement des prêts étudiants sont plus avantageux que ceux des prêts courants.

CONSEIL : Les prêts étudiants constituent encore la façon la plus économique d'emprunter de l'argent pour poursuivre des études. Au lieu de contracter eux-mêmes des prêts plus coûteux, certains parents demandent à leurs enfants de contracter un prêt étudiant. Ensuite, ils aident leurs enfants à rembourser leurs prêts en partie. Pour en savoir plus, allez à : <http://www.rhdsc.gc.ca/fr/passerelles/topiques/cxp-gxr.shtml>



3. Vous pouvez payer certains coûts à partir de vos revenus du moment.

Vous pourriez avoir assez d'argent pour payer en tout ou en partie les études de vos enfants. Vous pouvez aussi vous dénicher un deuxième emploi pour faire plus d'argent. Le tableau suivant indique ce que vous pouvez faire avec votre chèque de paie :

La somme que vous déduirez de votre revenu chaque mois :	Ce que cela représente au bout d'un an :
50 \$	600 \$
100 \$	1 200 \$
200 \$	2 400 \$
300 \$	3 600 \$
400 \$	4 800 \$
500 \$	6 000 \$

4. Vous pouvez emprunter.

Certains parents s'empressent de rembourser leur hypothèque et de payer leurs dettes quand leurs enfants sont jeunes au lieu d'épargner pour leurs études. S'ils ont besoin d'argent à ce moment, ils peuvent emprunter une partie des sommes investies dans leur propriété pour payer une partie des études postsecondaires. Par exemple, ils peuvent contracter une nouvelle hypothèque ou encore ouvrir une marge de crédit. Il peut aussi y avoir d'autres sources d'emprunt. Certains peuvent emprunter auprès de membres de la famille, comme à un grand parent par exemple.

5. Quelqu'un peut vous donner de l'argent.

Certaines familles ont la chance de recevoir de l'argent de grands-parents ou d'autres sources. Ce sont des personnes qui veulent les aider à payer les études de leurs enfants. Elles ne s'attendent pas à être remboursées.

6. Vous pouvez recevoir de l'argent du gouvernement

Parions que ce genre de nouvelle vous réjouit! Sachez que cette possibilité est bel et bien réelle et que vous pouvez en profiter.

Si vous déposez de l'argent dans un Régime enregistré d'épargne-études (REEE), vous recevrez de l'argent en plus du gouvernement fédéral. Nous jetterons bientôt un coup d'œil aux régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) et sur la manière dont ils peuvent vous aider à commencer à épargner en vue des études de vos enfants.

Les programmes du gouvernement fédéral

Il y a deux grands programmes fédéraux d'incitation à l'épargne-études : la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) et le Bon d'études canadien (BEC).

La Subvention canadienne pour l'épargne-études

Selon votre revenu et votre épargne, le gouvernement du Canada ajoute 20 %, 30 % ou 40 % à votre REEE. Au fil des ans, vous pouvez obtenir jusqu'à 7 200 \$ pour les études postsecondaires d'un enfant!

À retenir : Vous ferez des intérêts sur l'argent obtenu du gouvernement, ce qui veut dire encore plus d'épargne pour les études de vos enfants.



Combien d'argent pouvez-vous obtenir de la Subvention canadienne pour l'épargne-études pour votre épargne dans un REEE?

Cela dépend de deux choses :

- de la somme épargnée dans les REEE de vos enfants, et
- de votre revenu familial. Voici ce que vous pourriez recevoir annuellement :

Si votre revenu familial est ⁽¹⁾ :	et que vous épargnez :	vous recevrez :
Inférieur à 37 885 \$	1 \$ jusqu'à 500 \$	40 % de plus
	501 \$ à 2 500 \$	20 % de plus
Maximum : 600 \$ par année		
Entre 37 885 \$ et 75 769 \$	1 \$ jusqu'à 500 \$	30 % de plus
	501 \$ à 2 500 \$	20 % de plus
Maximum : 550 \$ par année		
Supérieur à 75 769 \$	1 \$ jusqu'à 2 500 \$	20 % de plus
Maximum : 500 \$ par année		

Exemple :

Supposons que votre revenu familial est inférieur à 37 885 \$ et que dans une année, vous avez déposé 700 \$ dans le REEE d'un de vos enfants.

Pour la première tranche de 500 \$, vous recevez **200 \$** de la SCEE
(40 % jusqu'à 500 \$ = 40 % x 500)

Pour la tranche de 200 \$ suivante, vous recevez **40 \$** de la SCEE
(20 % au-delà de 500 \$ = 20 % x 200)

Total de la SCEE : **240 \$**

L'épargne annuelle totale sera de 700 \$, plus 240 \$ de la SCEE = **940 \$**

(1) Chiffre de 2008. Ce montant est révisé annuellement.

Par conséquent, en connaissant votre revenu familial, vous pouvez déterminer d'après ce qui précède combien vous recevriez (20 %, 30 % ou 40 %) si vous déposez jusqu'à 500 \$ dans un REEE.

Combien pensez-vous recevoir de la Subvention canadienne pour l'épargne-études?

Réponse : _____ \$

Pour faire ce calcul, commencez par déterminer si vous recevrez 20 %, 30 % ou 40 % sur la première tranche de 500 \$ épargnés.

Ensuite, estimez la somme que vous croyez pouvoir déposer chaque année dans un REEE. Si vous déposez 500 \$ ou moins, multipliez le montant par la subvention à laquelle vous aurez droit.

Par exemple, si vous pouvez épargner 500 \$ et que vous avez droit à une subvention de 30 %, cela fait $500 \$ \times 30 \% = 150 \$$. Puis, multipliez cette somme par le nombre d'années qui s'écouleront avant que l'enfant ne commence ses études ou sa formation postsecondaires. Si 12 années s'écoulent, le total des subventions sera $150 \$ \times 12 \text{ ans} = 1\,800 \$$.

Si vous croyez pouvoir épargner plus de 500 \$ par année, vous devez ajouter 20 % pour toute somme supérieure à la première tranche de 500 \$.

Par exemple, si vous croyez pouvoir épargner 800 \$ par année, ou 300 \$ de plus, cela équivaldrait à $300 \$ \times 20 \% = 60 \$$. Le total annuel de la SCEE, dans ce cas, serait $150 \$ + 60 \$ = 210 \$$. Sur 12 ans, vous recevriez $210 \$ \times 12 = 2\,520 \$$.

(Remarquez que votre revenu n'affecte la subvention que pour la première tranche de 500 \$; au-delà de cette somme, tous reçoivent 20 %, jusqu'à concurrence de 400 \$ par année, pour toute tranche de 2 000 \$ épargnés. Si vous pouvez utiliser la version en ligne du Guide, vous trouverez un hyperlien vers le site web du Investor Education Fund, où vous pourrez utiliser la calculatrice pour faire les calculs nécessaires.)

N'oubliez pas : La subvention maximum que vous pouvez recevoir par enfant au cours des années est 7 200 \$.

Le Bon d'études canadien

Les familles au revenu plus modeste peuvent aussi recevoir de l'argent du gouvernement grâce au Bon d'études canadien. Vous pourriez y être admissible si :

- vous recevez le Supplément de la prestation nationale pour enfant;
- votre revenu familial est inférieur à 37 885 \$;
- vos enfants sont nés après le 31 décembre 2003.

Si vous êtes admissible au Bon d'études canadien, voici ce que vous pouvez recevoir :

- 25 \$ pour vous aider à payer les frais d'ouverture du compte;
- un montant initial de 500 \$;
- 100 \$ par année jusqu'à ce l'enfant atteigne 15 ans (tant et aussi longtemps que vous recevez le Supplément de la prestation nationale pour enfant).

Cela veut dire que grâce au programme de Bon d'études canadien, vous pouvez recevoir jusqu'à 2 000 \$ pour les études d'un enfant. Donc, y avez-vous droit? Si c'est le cas, multipliez 100 \$ par le nombre d'années avant que l'enfant ne commence ses études ou sa formation postsecondaires (ou encore jusqu'à ce qu'il atteigne 15 ans) et ajoutez-y le montant initial de 500 \$.

Par exemple, si 12 années s'écoulent, vous pourriez recevoir $100 \$ \times 12 = 1\,200 \$ + 500 \$ = 1\,700 \$$.

CONSEIL : Si vous vivez en Alberta, les enfants nés à partir de 2005 peuvent aussi recevoir de l'argent en vertu du Alberta Centennial Education Savings Plan.

Programmes des gouvernements provinciaux

Le gouvernement albertain a adopté le Alberta Centennial Education Savings (ACES) Plan pour aider les parents à épargner en vue des études postsecondaires de leurs enfants. En vertu du Plan, le gouvernement dépose 500 \$ dans le REEE des enfants nés de parents résidant en Alberta à partir de 2005. De plus, depuis le 1er janvier 2005, le gouvernement offre des subventions de 100 \$ aux enfants qui atteignent 8 ans, 11 ans ou 14 ans.

Pour en savoir plus sur l'admissibilité à ces subventions et sur la façon de faire une demande, il suffit d'appeler le 1-866-515-2237 ou d'aller au <http://www.advancededucation.gov.ab.ca/aces/>. Si vous vivez dans une autre province ou dans un territoire, renseignez-vous auprès de votre gouvernement, car il pourrait vous aider à épargner pour les études de vos enfants.

Êtes-vous admissible au Alberta Centennial Education Savings Plan?

Réponse : OUI NON

Si vous êtes admissible, à combien aurez-vous droit?

500 \$ _____

100 \$ _____

200 \$ _____

300 \$ _____

EN RÉSUMÉ

Donc, combien d'argent pensez-vous pouvoir recevoir sous forme de subventions gouvernementales?

Bon d'études canadien : \$

Subvention canadienne pour l'épargne-études : \$

Alberta Centennial Education Savings Plan : \$

Total des subventions gouvernementales : \$

Pourquoi le gouvernement offre-t-il cette aide? C'est qu'en bout de compte, nous profitons tous des succès de nos enfants, s'ils font de bonnes études et s'ils contribuent de façon productive à l'économie canadienne. C'est pour cela que le gouvernement est prêt à investir dans l'avenir de nos enfants.



POURQUOI ÉPARGNER AU MOYEN D'UN REEE?

Si vous pensez que vos enfants poursuivront des études ou de la formation postsecondaires, un REEE est un très bon moyen d'épargner. Voici pourquoi.

Qu'est-ce qu'un Régime enregistré d'épargne-études (REEE)?

- Un REEE vous aide à épargner en vue des études de vos enfants.
- La plupart des établissements financiers en offrent.
- N'importe qui peut ouvrir un REEE au nom de votre enfant. Vous et d'autres personnes pouvez y déposer de l'argent.
- Vous pouvez déposer un maximum à vie de 50 000 \$ dans un REEE.

1. Vous recevez de l'argent du gouvernement pour vous aider à épargner davantage. Toutes les familles peuvent recevoir de l'argent du Programme canadien d'épargne-études. Les familles à plus faible revenu peuvent aussi être admissibles au Bon d'études canadien. **Mais vous n'avez droit à ces subventions que si vous ouvrez un REEE.**
2. Il y a des avantages fiscaux. Vous ne payez pas d'impôt sur l'argent que vous faites grâce à vos investissements dans un REEE, tant et aussi longtemps que l'argent reste dans le compte. Sachez toutefois que vous n'avez pas droit à des déductions fiscales pour les sommes déposées dans des REEE. Mais, comme les revenus de vos enfants seront sans doute assez faibles quand ils commenceront à retirer de l'argent de leurs REEE, il est pratiquement assuré qu'ils ne paieront presque pas d'impôt sur les sommes qu'ils retireront pour payer leurs études postsecondaires.
3. Le fait d'avoir un REEE peut aussi vous aider à respecter votre plan d'épargne. Par exemple, vous pouvez dans la plupart des cas y déposer de l'argent automatiquement chaque mois. Donc, si vous avez de la difficulté à épargner de façon régulière, un REEE peut être la solution.

Y a-t-il des raisons de NE PAS ouvrir un REEE?

Les REEE sont conçus pour vous aider à épargner en vue des études et de la formation de vos enfants. S'il arrivait que vos enfants ne poursuivent pas leurs études après le secondaire, vous ne pourriez retirer la portion accumulée sous forme de subvention gouvernementale. Quand vous décidez d'ouvrir un REEE, informez-vous pour savoir si vous pouvez retirer votre épargne – en tout ou en partie. S'il y a des risques en ce sens, demandez qu'on vous explique clairement ce qui arrivera.

Quels choix de REEE s'offrent à moi?

Il y a des REEE pour tous les goûts et toutes les bourses. Certains régimes vous laissent gérer vos investissements à votre goût, tandis que d'autres le font pour vous; certains régimes s'adressent à un seul enfant, d'autres aux familles.

Il y a deux grands types de REEE :

1. Les REEE que vous achetez dans des établissements financiers (banques, mutuelles, maisons de courtage, fiducies). Ces REEE ressemblent beaucoup aux autres types de comptes d'investissement.
2. Les REEE sous forme de bourses, qu'on achète des fiducies. Dans ce type de REEE, vous faites partie d'un plus grand nombre de familles qui épargnent elles aussi en vue des études de leurs enfants.

Dans les pages suivantes, vous trouverez surtout des explications sur les REEE qu'on peut acheter dans les établissements financiers. Pour en savoir plus sur les autres types de REEE, consultez le site web du Investor Education Fund, au <http://www.investored.ca> (en anglais). Cliquez sur « Saving for Education » ou entrez les termes « scholarship plans » dans la boîte de recherche.

Combien coûte un REEE?

Les établissements financiers aident souvent les gens à ouvrir des REEE sans frais. Par contre, vous paierez sans doute certains autres frais plus tard, comme les frais de vente, de gestion des placements, et dans certains cas, de frais annuels de comptes. Comparez ces coûts aux avantages que vous pouvez tirer d'un REEE – notamment les subventions gouvernementales – et vous verrez que le jeu en vaut la chandelle.

Y a-t-il des risques à ouvrir un REEE?

Chaque fois que vous épargnez et que vous investissez, il y a certains risques. Les risques propres aux REEE varient en fonction du type de régime choisi. Les trois risques les plus communs sont :

1. **Les risques reliés à l'investissement.** Il se peut que vous ne fassiez pas autant d'argent que prévu. Par exemple, le rendement pourrait être faible ou vous pourriez perdre de l'argent en raison de mauvaises décisions de placement. La plupart du temps, il faut être prêt à accepter un plus haut niveau de risque pour obtenir un rendement plus élevé.
2. **Les risques reliés à l'avenir.** Il se peut que des changements dans votre vie viennent bousculer vos plans d'avenir. La plupart des gens investissent dans des REEE sur une longue période durant laquelle des choses peuvent arriver. Vos enfants peuvent changer d'idée ou vous pourriez être obligé de laisser tomber ou d'annuler votre participation au régime. Si cela devait arriver, vous pourriez perdre de l'argent à cause de pénalités ou de frais imposés.
3. **Les risques reliés aux coûts.** Il se pourrait que les frais de gestion du REEE affectent son rendement plus que vous ne l'auriez cru.

Ces risques varient d'un régime à l'autre. Vous pouvez toutefois les réduire en choisissant le type de régime qui vous convient le mieux.



Comment ouvrir un REEE?

Il y a plusieurs types de REEE, et bien des établissements en offrent. Suivez les trois étapes suivantes avant de faire un choix définitif.

1. Renseignez-vous le plus possible sur les REEE.

Certains régimes comportent des règles strictes sur les sommes à épargner et la façon de retirer votre argent. Cela est important, car vous pouvez avoir vos REEE pendant plusieurs années. De même, votre vie et votre situation financière peuvent changer beaucoup au cours des ans. Faites en sorte de poser les questions suivantes :

1. Y a-t-il des règles quant aux sommes que je peux ou que je dois épargner annuellement?
2. Quand dois-je faire mes dépôts?
3. Qui investira mon argent?
4. À quel rythme mon épargne va-t-elle fructifier?
5. Combien le régime me coûte-t-il?
6. Qu'arrivera-t-il si mes plans changent?
7. Qu'arrivera-t-il si j'ai besoin de l'argent que j'ai déposé dans le régime?
8. Est-ce que je devrai payer de l'impôt quand l'argent sera retiré du régime?

2. Comparez les régimes offerts par les divers établissements.

Vous pouvez consulter les personnes suivantes :

- le personnel de votre établissement financier
- une entreprise d'investissement
- un conseiller financier

Vous pouvez aussi faire des recherches sur Internet. Reportez-vous à la page 36 du Guide pour connaître les sources d'information à votre disponibilité.

3. Remplissez les formulaires nécessaires.

Quand vous aurez trouvé le régime qui vous convient, vous devrez remplir des formulaires. Vous devrez aussi faire une demande de subvention auprès du gouvernement. Le représentant de l'établissement vous aidera à ouvrir votre REEE. Lisez attentivement toute la documentation qu'on vous remettra avant de signer et gardez vos copies dans un endroit sûr.

EN RÉSUMÉ – LES AUTRES SOURCES D'ARGENT

Pour chacune des sources de revenus possibles énumérées ci-dessous, inscrivez les sommes sur lesquelles vous estimez pouvoir compter.

Revenu de travail de vos enfants :	\$
Prêts et bourses divers :	\$
Vos revenus à ce moment :	\$
Prêts d'autres sources :	\$
Cadeaux d'autres sources :	\$
Subventions gouvernementales :	\$
Total des sommes d'autres sources :	\$

Inscrivez ce chiffre à la ligne 2 de la feuille de calcul.

Passez à l'Étape 3 à la page 24, où vous établirez vos cibles d'épargne.

Comment le gouvernement m'aide-t-il à épargner? L'histoire de la famille Jackson

Quand leur fils Scott est né, les Jackson sont allés à leur banque pour ouvrir un Régime enregistré d'épargne-études (REEE). Voici ce qu'ils espèrent épargner :

- 2 500 \$ par année à partir de leurs propres revenus (environ 210 \$ par mois), pour un total de 42 000 \$.
- 500 \$ en subvention gouvernementale annuelle du programme de Subvention canadienne pour l'épargne-études. Ils recevront aussi 20 % de plus pour la somme épargnée, jusqu'à un maximum de 7 200 \$.

Supposons que l'argent dans le compte REEE fructifie au rythme de 6 % par année. Combien d'argent auront-ils épargné jusqu'à ce que Scott finisse ses études secondaires? Réponse : 92 187,43 \$.

Leur contribution au REEE	Subvention gouvernementale (PCEE)	Épargne totale (compte tenu du rendement de 6 %)
42 000,00 \$	7 200,00 \$	92 187,43 \$



étape 3: se fixer un objectif d'épargne global

Une fois l'Étape 1 franchie, vous vous êtes fait une idée de ce que coûteront les études de vos enfants. Depuis l'Étape 2, vous avez une idée – ou du moins, un espoir – de ce que vous pourrez obtenir de diverses sources pour vous aider à payer les études. Les prochaines étapes, donc, ont pour but de vous aider à établir des cibles d'épargne et à mettre sur pied un plan pour vous aider à y arriver.

EXERCICE :

Sur votre feuille de calcul, soustrayez la ligne 2 de la ligne 1.

Inscrivez le résultat à la ligne 3. Voilà votre cible d'épargne totale.

Ce chiffre vous dit combien d'argent il vous faut encore épargner pour payer les études postsecondaires de vos enfants. Pour certaines personnes, cela sera toute une surprise. Pour d'autres, un soulagement.

Maintenant, la question qui se pose est celle-ci : Comment allez-vous épargner l'argent dont vous aurez besoin?

La réponse, c'est qu'il faut adopter un plan d'épargne quelconque. Déterminez combien vous devez épargner chaque semaine – ou chaque mois ou chaque année – pour atteindre vos cibles.



Établir votre cible d'épargne hebdomadaire, mensuelle ou annuelle

Pour planifier votre cible d'épargne hebdomadaire, mensuelle ou annuelle, vous devez avoir les réponses aux questions suivantes :

1. Quelle est votre cible d'épargne totale? (calculée plus haut)

Réponse : _____ \$

2. Combien avez-vous déjà épargné?

Réponse : _____ \$

3. Pendant combien d'années devez-vous épargner avant que vos enfants ne commencent des études ou de la formation postsecondaires?

Réponse : _____ années

Et maintenant? Avec cette information, vous pouvez calculer votre cible d'épargne hebdomadaire, mensuelle ou annuelle. Il y a trois façons de le faire.

1. Faites les calculs vous-même.

a. Épargne annuelle totale : Prenez votre cible d'épargne totale et divisez-la par le nombre d'années qui s'écouleront avant que l'enfant ne commence des études ou de la formation postsecondaires. Vous saurez ainsi combien vous devrez épargner chaque année.

b. Épargne mensuelle totale : Prenez votre épargne annuelle totale en (a) ci-dessus et divisez ce chiffre par 12. Vous saurez ainsi combien vous devrez épargner, en moyenne, chaque mois.

c. Épargne hebdomadaire totale : Prenez votre épargne annuelle totale en (a) ci-dessus et divisez ce chiffre par 52. Vous saurez ainsi combien vous devrez épargner, en moyenne, chaque semaine.

Ces cibles hebdomadaires, mensuelles et annuelles peuvent vous aider à mettre votre plan d'épargne sur pied. Remarquez que ces calculs ne tiennent pas compte des intérêts que vos épargnes vous feront réaliser au fil des ans, et que ces intérêts contribuent réellement à faire fructifier vos épargnes. Afin de tenir compte de ces intérêts, vous aurez besoin d'aide – ou d'une calculatrice. Reportez-vous donc aux deux options suivantes.

2. Apportez l'information dont vous disposez maintenant à votre établissement financier et demandez à rencontrer un conseiller qui peut vous aider à faire les calculs nécessaires.

3. Rendez-vous au site web Réseau Avenir meilleur, au www.buildingfuturesnetwork.com, et cliquez sur l'onglet « Guide de planification » dans la barre de menu de gauche. Choisissez « Établissez vos objectifs d'épargne hebdomadaire, mensuelle et annuelle ». Cela vous mènera à la calculatrice du site web du Investor Education Fund, un excellent outil qui vous guidera d'étape en étape et qui vous aidera à faire les calculs nécessaires.

Cet outil vous donnera une idée des épargnes que vous devrez réaliser chaque année pour payer les études de vos enfants.

Quand vous connaîtrez vos cibles d'épargne hebdomadaire, mensuelle et annuelle

Inscrivez le montant que vous devrez épargner annuellement pour atteindre votre cible d'épargne totale à la ligne 4 de la feuille de calcul.

Jetez-y un coup d'œil.

Êtes-vous déjà sur la bonne voie?

Avez-vous déjà ouvert un REEE pour pouvoir profiter de la Subvention canadienne pour l'épargne-études – et du Bon d'études canadien, si vous êtes admissible?

Si c'est le cas, félicitations! Vous avez déjà un plan d'épargne qui marche. Continuez! N'oubliez pas de réviser vos chiffres à peu près chaque année, surtout s'il y a des changements dans votre vie.

Par contre, si vous désirez mettre un plan d'épargne sur pied, passez à la prochaine étape : c'est ce que le Guide peut vous aider à accomplir.



étape 4: élaborer un plan

PARTIE A : POURQUOI COMMENCER AUJOURD'HUI?

Plus vous commencez tôt, plus vous avez de temps pour épargner et plus votre épargne peut fructifier. Plus encore, à mesure que vous faites de l'argent en investissant votre épargne, les gains que vous réalisez s'accumulent eux aussi. C'est ce qu'on appelle les intérêts composés.



Exemple :

Supposons que vous déposez 5 000 \$ dans un REEE à la naissance d'un enfant. Votre épargne se bonifie de 6 % par année. Après 10 ans, vous auriez environ 9 000 \$ pour les études de cet enfant, sans jamais avoir eu à déposer un sou de plus! C'est la magie des intérêts composés.

Grâce aux intérêts composés, vous pouvez même avoir deux fois plus d'argent avec les années. Combien de temps faut-il pour cela? Pour obtenir une réponse rapide, il suffit d'appliquer la « Règle de 72 ». Divisez 72 par le taux de rendement estimé de votre épargne chaque année et vous obtiendrez le nombre d'années qu'il vous faudra attendre avant d'y arriver.

CONSEIL : Cette règle n'est pas exacte, mais elle fonctionne assez bien si votre épargne croît à moins de 20 % par année.

Exemple :

Reprenons l'exemple des 5 000 \$ déposés dans un REEE à la naissance d'un enfant. Le taux de rendement estimé est de 6 % annuellement. Divisez 72 par 6, et vous obtenez 12. Cela veut dire que vous pourriez doubler votre mise initiale en à peu près douze ans si vous la laissez croître grâce aux intérêts composés.

Pourquoi il importe de commencer tôt : l'histoire de Suzanne, Gary et Lucia

Suzanne, Gary et Lucia veulent tous épargner en vue des études de leurs enfants. Ils commencent tous à épargner quand leurs enfants sont d'âge différent. Suzanne commence lorsque sa fille a 13 ans. Cela veut dire qu'elle ne reste que 5 ans avant que sa fille ait 18 ans. Gary commence à épargner quand sa fille a 8 ans, ce qui veut dire qu'il a 10 ans pour épargner. Quant à Lucia, elle commence à épargner quand son fils a 3 ans; elle a donc 15 ans devant elle pour épargner.

Suzanne, Gary et Lucia épargnent tous 100 \$ par mois. Leur taux d'intérêt est de 3 %. Combien d'argent auront-ils respectivement quand leur enfant aura 18 ans?

- Après 5 années d'épargne Suzanne aura : 6 458 \$
- Après 10 années d'épargne Gary aura : 13 945 \$
- Après 15 années d'épargne Lucia aura : 22 628 \$

Donc, même s'ils épargnent le même montant chaque mois, la période sur laquelle ils le font fait une énorme différence. Cette différence serait encore plus grande si on tenait compte de la Subvention canadienne pour l'épargne-études et du Bon d'études canadien.

Nota : Ces chiffres ne sont donnés qu'à titre d'exemple.

PARTIE B : COMMENT TROUVER DE L'ARGENT À ÉPARGNER

La difficulté à trouver de l'argent est la raison principale pour laquelle bien des familles n'épargnent pas. Il faut élever les enfants, payer la maison et l'auto, en plus de tout le reste, ce qui fait qu'il n'y a plus beaucoup d'argent au bout du compte.

Mais il y a des façons simples d'épargner davantage. Par exemple, est-il possible de manger plus à la maison et moins au restaurant? Acheter dans des magasins moins chers?

Même si vous ne pouvez pas épargner beaucoup, vous pouvez quand même profiter des subventions gouvernementales. Par exemple, vous pouvez être admissible au Bon d'études canadien et à la Subvention canadienne pour l'épargne-études.

S'il y a de l'argent à votre disposition, autant s'en servir pour qu'il serve à payer les études de vos enfants!

CONSEIL : Si vous êtes en ligne, consultez la section « Augmentez votre épargne » du site web du Réseau Avenir meilleur. Grâce à cet outil, vous pouvez inscrire les changements que vous pourriez apporter dans votre style de vie – par exemple, louer un film de moins ou acheter deux repas de moins par semaine. Vous pouvez ensuite voir ce que ces changements entraînent sur une période d'un an.



CONSEIL D'ÉPARGNE 1 : Échangez un café ou deux contre des études

Saviez-vous que si vous économisiez le prix d'un café par jour (2 \$) à partir du moment où naît un enfant, vous pourriez épargner plus de 20 000 \$ pour ses études ou sa formation postsecondaires? Cette somme comprend :

- 200 \$ par année de la Subvention canadienne pour l'épargne-études;
- 3 % en intérêts annuels sur vos épargnes.

Cette somme ne comprend pas l'argent du Bon d'études canadien ou du Alberta Centennial Education Savings Grant. Si vous y étiez admissible, la somme épargnée serait encore plus grande.

CONSEIL D'ÉPARGNE 2 : Épargnez maintenant, dépensez plus tard

Il est bien plus facile d'économiser si vous mettez de côté une certaine somme d'argent de votre paie dans un compte d'épargne avant d'avoir la possibilité de le dépenser. Il est bien plus difficile de trouver de l'argent à épargner à partir de ce qu'il vous reste à la fin de la semaine ou du mois – si, évidemment, il vous reste de l'argent. Épargner en vue des études de vos enfants devrait faire partie intégrante de votre budget mensuel.

Voyons ce qui arriverait si vous mettiez de côté 30 \$ de votre paie aux deux semaines à partir de la naissance d'un de vos enfants. Une fois de plus, supposons ce qui suit :

- 200 \$ par année de la Subvention canadienne pour l'épargne-études
- 3 % en intérêts annuels sur vos épargnes

Vous pourriez épargner plus de 21 000 \$ sur 17 ans. De plus, si votre revenu augmentait durant cette période, vous pourriez peut-être épargner plus encore.

CONSEIL D'ÉPARGNE 3 : Servez-vous de votre remboursement d'impôt ou d'une augmentation salariale pour épargner en vue des études de vos enfants

Bien des Canadiens reçoivent un remboursement d'impôt en cours d'année. Si c'est votre cas, pensez à en mettre une partie ou à le déposer au complet dans un REEE chaque année.

Supposons que vous recevez un remboursement d'impôt de 500 \$ chaque année et que vous décidez de le déposer dans un REEE. Supposons aussi que vous recevez 150 \$ de la Subvention canadienne pour l'épargne-études chaque année. Sur une période de 17 ans et à un taux d'intérêt de 3 %, votre épargne se chiffrerait à plus de 14 000 \$.

Vous pourriez faire la même chose avec les primes que vous recevez au travail. Ou encore, si vous réglez un prêt, vous aurez un peu plus d'argent à consacrer à vos épargnes chaque mois.

CONSEIL D'ÉPARGNE 4 : Travaillez plus pour faire plus d'argent

Certains parents travaillent aussi à temps partiel pour épargner en vue des études de leurs enfants. Par exemple, si vous trouvez un emploi à temps partiel qui paie 15 \$ l'heure et que vous travaillez 14 heures par semaine pendant 4 semaines, vous gagnerez 840 \$. Supposons aussi ce qui suit :

- il vous reste 650 \$ après impôt et autres déductions;
- vous recevez 150 \$ par année de la Subvention canadienne pour l'épargne-études;
- vous faites 3 % en intérêts annuels sur vos épargnes.

Si vous adoptiez cette pratique pendant 17 ans, vous épargneriez presque 18 000 \$ en vue des études de vos enfants.

CONSEIL D'ÉPARGNE 5 : Un huard, un polar et un avenir meilleur

Garder la monnaie de vos poches ou de votre sac à main chaque jour peut aussi être une façon simple d'arriver à épargner en vue des études de vos enfants. Comme cela semble peu, la plupart des gens peuvent souvent s'en passer facilement. Veuillez tout simplement à avoir un récipient pour y déposer votre monnaie – de préférence, le genre d'où il est difficile de la reprendre une fois qu'elle y est.

CONSEIL : Veuillez à ce que l'argent épargné aille bien dans un compte d'épargne ou un REEE. Par exemple, déposez la monnaie dans un récipient ou déposez-le dans un compte d'épargne ouvert exprès pour les études, sinon vous pourriez finir par dépenser cet argent pour autre chose.

Combien pourriez-vous épargner de cette façon? Supposons ce qui suit :

- chaque jour, pendant 17 ans, vous avez épargné un huard et un polar que vous avez déposés dans un REEE. Cela revient à 3 \$ par jour, ou 1 095 \$ par année;
- vous recevez 250 \$ par année de la Subvention canadienne pour l'épargne-études;
- vous faites 3 % en intérêts annuels sur vos épargnes.

Réponse : Vous pourriez épargner presque 30 000 \$!

EXERCICE :

À l'aide des idées que vous venez de lire ou de vos propres idées, essayez de penser à toutes les économies que vous pourriez faire ou aux choses dont vous pourriez vous passer pour atteindre votre cible d'épargne.

Écrivez sur la feuille de calcul les mesures que vous envisagez de prendre pour augmenter votre épargne.

pour terminer

Nous espérons que ce guide de planification vous a été utile. L'éducation coûte cher, et il est facile de se décourager en essayant d'épargner suffisamment, surtout que la plupart d'entre nous ont bien d'autres factures à payer.

Cependant, il ne faut pas oublier que lorsque vous versez de l'argent dans un REEE, le gouvernement vous aide à épargner davantage en vous subventionnant afin de vous aider à épargner en vue des études de vos enfants. Ainsi, même quelques dollars épargnés chaque mois peuvent faire une bonne différence au bout du compte. Et même si cela ne sert qu'à payer une partie des études de vos enfants, c'est tout de même un très bon point de départ pour leur avenir.

Si vous avez des questions ou des suggestions, ou si vous avez besoin d'aide, communiquez avec nous par l'entremise de notre site web Réseau Avenir meilleur ou à l'un des numéros apparaissant ci-dessous. Nous vous souhaitons, à vous et à vos enfants, beaucoup de succès!

La Fondation canadienne d'éducation économique

110, avenue Eglinton ouest, bureau 201

Toronto (Ontario) Canada M4R 1A3

Tél. : (416) 968-2236 | Sans frais : (888) 570-7610

Télé. : (416) 968-0488 | Courriel : mail@cfee.org

Site web : www.cfee.org | www.buildingfuturesnetwork.com



feuille de calcul : planifiez votre épargne-études

Servez-vous de cette feuille pour écrire les points importants de votre plan d'épargne.

1.	Estimation du coût total des études postsecondaires	\$
2.	Estimation des sommes venant d'autres sources	\$
3.	Total à épargner – votre cible d'épargne totale	\$
4.	Somme à épargner annuellement pour atteindre votre cible	\$
5.	Somme que vous croyez pouvoir actuellement épargner annuellement en vue d'études postsecondaires (Nota : Si cette somme est égale ou supérieure à celle de la ligne 4, vous êtes sur la bonne voie et prêt à mettre votre plan d'épargne à exécution.)	\$
6.	Si le montant de la ligne 5 est inférieur à celui de la ligne 4, vous devrez trouver d'autres façons d'épargner. Soustrayez le montant de la ligne 5 de celui de la ligne 4 pour savoir si vous devez trouver encore plus de nouvelles façons d'épargner chaque année Si vous devez trouver de nouvelles façons d'épargner, considérez les idées suggérées dans le Guide, puis décidez de la façon d'accroître votre épargne. Allez à la page suivante pour y inscrire les mesures que vous allez prendre pour y arriver.	\$

IDÉES ET STRATÉGIES POUR VOUS AIDER À ÉPARGNER DAVANTAGE

Mesure	Cible d'épargne annuelle
1.	\$
2.	\$
3.	\$
4.	\$
5.	\$
6.	\$
Total des nouvelles épargnes : Si vous voulez atteindre votre cible d'épargne totale, ce montant devrait être égal ou supérieur à celui inscrit à la ligne 6 de votre feuille de calcul.	\$

sources d'information

[Alberta Centennial Education Savings Plan](#) (Alberta Advanced Education and Technology)

Tél. : 1-866-515-2237

Site web : <http://www.advancededucation.gov.ab.ca/aces/>

[Ciblétudes](#)

Tél. : 1-888-276-3624

Site web : <http://www.canlearn.ca> (chercher : Subvention canadienne pour l'épargne-études, Bon d'études canadien, Épargner en vue des études d'un enfant)

[Agence du revenu du Canada](#)

Tél. : 1-800-714-7257

Site web : <http://www.cra-arac.gc.ca> (chercher : Régimes enregistrés d'épargne-études)

[Fondation canadienne d'éducation économique](#)

Tél. : 1-888-570-7610

Site web : <http://www.cfee.org> (cliquer sur les sites de la FCEE, puis sur ceux du Réseau Avenir meilleur et du Virtual Adviser (en anglais))

[Investor Education Fund \(en anglais\)](#)

Site web : <http://www.investored.ca> (chercher : Saving for Education)

[Service Canada](#)

Tél. : 1-800-0-Canada (1-800-622-6232)

Site web : <http://www.servicecanada.gc.ca> (chercher : Régime enregistré d'épargne-études)

[Ressources humaines et Développement social Canada](#)

Tél. : 1-888-276-3624

Site web : <http://www.hrsdc.gc.ca> (chercher : Publications Épargne-études)





FCEE FONDATION CANADIENNE D'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE
CANADIAN FOUNDATION FOR ECONOMIC EDUCATION

110, avenue Eglinton ouest, bureau 201
Toronto (Ontario) Canada M4R 1A3

Tél. : (416) 968-2236 | Sans frais : (888) 570-7610

Télééc. : (416) 968-0488 | Courriel : mail@cfee.org

Site web : www.cfee.org | www.buildingfuturesnetwork.com